

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 72 (1958)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoiries vaudoises. — Dans son article sur Corsier et la famille de Montet paru dans l'annuaire 1953 des *Archives Héraldiques Suisses*, M. Michel Jéquier mentionnait un plat en étain datant de 1609 et dû à J. F. Charton. Ce plat portait deux écus Montet qui ne pouvaient être identifiés, aucune alliance Montet-Montet n'étant connue à cette époque. Il nous paraît de quelque intérêt de signaler l'existence d'un autre plat d'étain portant également deux écus Montet et dont le poinçon indique Jean Antoine Charton 1609. Heaumes, cimiers et lambrequins des deux plats sont très ressemblants, par contre la forme des écus diffère. Elle est ovale sur le plat de M. Jéquier, en accolade dans notre cas. Les armes sont celles de Montet moderne : (d'azur) à la croix (d'or) mouvante d'un cœur (d'argent ou de gueules) et accostée de deux étoiles (d'or) (fig 11).

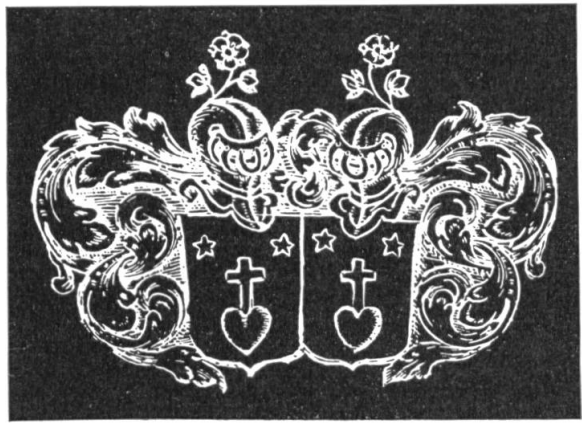


Fig. 11.

et accostée de deux étoiles
Frédéric de Mulinen.

Bibliographie

S. KONARSKI. **Armorial de la Noblesse polonaise titrée.** Chez l'auteur à Paris, 25, rue Taitbout.

Le 3^e Congrès international avait émis le vœu de voir chaque pays dénombrer sa noblesse authentique. Malgré les épreuves des dernières années, ce souhait est maintenant réalisé pour la Pologne, et de la manière la plus exhaustive et définitive.

Dans la première partie de son livre, l'auteur étudie l'histoire des titres nobiliaires dans l'ancienne Pologne, où ils n'apparaissent que tardivement : la noblesse polonaise a toujours été fort attentive à maintenir l'égalité entre tous ses membres. Le titre de Prince fut d'abord réservé aux membres de la famille royale des Piast. Les titres furent donnés par l'Empereur, celui de comte n'apparaît qu'au XV^e siècle pour la famille Leszczyński qui s'éteignit avec le roi Stanislas, mort Duc de Lorraine (1760). Ces titres ne reposaient pas sur une terre et appartenaient à tous les membres de la famille.

Le port des titres fut interdit par les constitutions de 1638 et 1673. La dynastie saxonne multiplia les concessions, ainsi que les souverains qui s'étaient partagé l'ancien royaume. En 1921, les titres nobiliaires ne furent pas interdits, mais seulement non reconnus.

Dans une seconde partie, l'auteur donne 287 notices généalogiques consacrées aux familles titrées princes (18), marquis (2), comtes (196), barons (37), chevaliers de l'Empire français (33). Pour chacune d'elles sont indiqués l'origine, les illustrations, les armoiries, les représentants actuels et les références renvoyant aux 406 ouvrages cités dont l'ensemble forme la plus importante bibliographie nobiliaire en la matière. Toutes les armoiries sont dessinées et blasonnées.

L'ouvrage est écrit en langue française, aussi de fort nombreux lecteurs pourront connaître dans ce livre en tout point remarquable les particularités du statut de la noblesse titrée en Pologne. Par ce travail de toute une vie, poursuivi malgré les difficultés de l'heure, l'auteur a élevé à sa patrie un monument durable dont il doit être hautement félicité. *P. A.*

HERBERT ERICH BAUMERT: **Die Wappen der Städte und Märkte Oberösterreichs.**

Linz, Oberösterreichischer Landesverlag, 1958. 90 Seiten und 20 Tafeln.

In originellem Einband mit 28 Wappenschilden präsentiert sich ein neues Werk, das alles Wissenswerte zum Wappenwesen von 117 Gemeinden des österreichischen Bundeslandes Oberösterreich enthält. Die Einführung wie auch die Texte zu den einzelnen Wappen besitzen eine wohl überlegte und übersichtliche Gliederung; die Farbdrucke der Halbrundschilder entsprechen guter Heraldik. Sehr gelungen sind auch die Farbproduktionen der drei Wappenbriefe Herzog Heinrichs von Bayern für Ried 1435, Kaiser Maximilian II. für St. Wolfgang 1567 und der oberösterreichischen Landesregierung für Attnang-Puchheim 1955 sowie eine Siegeltafel. In einer Anmerkung auf Seite 9 ist die benützte Literatur angegeben. Hier fällt auf, dass von Sackens Heraldik nicht die neueste Auflage (1920) eingesehen wurde und dass die besonders schöne Publikation « Die Hoheitszeichen des Standes Schaffhausen und seiner Gemeinden » von Berty Bruckner-Herbstreit (1951) unberücksichtigt geblieben ist. Mit Recht wurde hingegen das prätentiose Buch « Steirische Ortswappen » von Ludwig Kobel (1955) mit seinen zu

grossen und viel zu naturalistischen Farbdarstellungen übergegangen. Für andere österreichische Bundesländer aber auch für viele Teile anderer Staaten würde man sich neue Ortswappenwerke in ähnlicher Qualität wie der des neuen « Baumert » wünschen.

Hanns Jäger-Sunstenau (Wien).

Brabantica III. A Bruxelles, 36, Boulevard Lambermont.

Le troisième tome de cette collection bilingue de travaux de généalogie et d'héraldique a paru ; il est divisé comme d'habitude en deux parties : dans la première, on trouve les généalogies des familles Bouvier, Bermans, Brion, Nederalphene, Mommaert et Fricx, traitées de manière définitive, et uniquement sur preuves (on signalera spécialement une liste des plus anciens échevins de Bruxelles par M^{lle} J. Vandervelde, qui complète utilement le travail de Wauters). Dans la seconde partie, la publication des généalogies des familles patriciennes de Bruxelles se continue par celles du lignage de t'Serhuyghs, d'après les mss de Houwaert. De nombreux croquis de sceaux sont donnés qui permettent, sur bases solides, l'étude des règles particulières de l'héraldique des lignages Bruxellois. La haute qualité de cette publication a été reconnue ; on doit lui souhaiter de rencontrer un succès bien mérité auprès des lecteurs qui, en généalogie comme en héraldique, ne recherchent que la vérité. *P. A.*

OLIVIER CLOTTU : Histoire de Saint-Blaise. 4 fasc. Commission du 3 février, Saint-Blaise, 1955, 1956, 1957 et 1958 (III).

Saint-Blaise est un village fortuné ; à l'occasion du jour de son saint patron, soit du 3 février, il a fait publier, successivement en 1955, 1956, 1957 et 1958, quatre cahiers sur son histoire dus à la plume alerte et compétente du D^r Olivier Clottu. Le premier est consacré à la vie religieuse, commençant, bien entendu, par le saint lui-même, il rappelle ensuite l'existence de la première église carolingienne dont les fondations furent mises à jour lors de la restauration de 1949, passe au moyen âge, puis à la Réforme, pour arriver enfin à nos jours. Le second cahier nous montre le développement du village, de l'époque lacustre aux temps présents, avec plans à l'appui, et décrit l'organisation communale sous l'ancien régime et sous la république. Il nous renseigne aussi sur les propriétés communales d'autrefois et d'aujourd'hui. Quant au troisième fascicule, celui de 1957, il est consacré à la commune de Voëns-Maley réunie à Saint-Blaise en 1888, à l'activité économique du village et — chapitre de choix — aux vieilles demeures du lieu. Le dernier cahier nous entretient des écoles, des anciennes auberges, de la santé publique, du service du feu et se termine par un livre d'or des familles de Saint-Blaise qui attirera particulièrement l'attention de nos lecteurs par la description des armoiries qu'il contient. Si l'on ajoute que ces quatre cahiers sont illustrés par l'auteur (et l'on ne s'étonnera pas d'apprendre que ses dessins d'armoiries sont particulièrement bien venus) et par des reproductions choisies d'anciennes gravures, on devra reconnaître dans cette publication un modèle dont d'autres localités devraient s'inspirer et qui, nous l'espérons, suscitera ailleurs une féconde émulation. *H. R.*

MEINRAD SCHNELLMANN : Die Familie von Moos von Uri und Luzern. (Als Manuskript gedruckt, Räber et C^{ie}, Luzern), 1955 (III).

Si les généalogistes aiment les problèmes, ils en trouveront dans l'histoire de la famille von Moos de Lucerne. Qu'on se représente en effet ces ministériaux du Couvent de Disentis, apparus dès le XIII^e siècle dans la vallée d'Urseren, jouant ensuite un rôle notable dans l'histoire d'Uri, puis de Lucerne, et dont la descendance subit, à partir du XVII^e siècle une éclipse si marquée que l'authenticité de sa filiation s'en trouve compromise et que, malgré une tradition vivace de continuité, on a pu mettre en doute l'identité de la famille moderne et de la famille ancienne. L'auteur de ce beau volume, écrit avant tout pour la famille, n'esquive pas la difficulté, et s'il se rallie à la thèse de la filiation continue, exposée déjà avec autorité dans le DHBS, il reconnaît bien qu'elle ne constitue qu'une probabilité. L'amateur de problèmes généalogiques trouvera donc son compte dans cet ouvrage, encore qu'il éprouvera parfois quelque peine à distinguer les faits des hypothèses. Mais cette histoire de la famille von Moos va naturellement plus loin. Elle touche directement et indirectement à l'histoire du pays — et, à ce titre, elle doit intéresser des cercles plus étendus. L'héraldiste, par contre, devra, pour un exposé complet des armoiries et sceaux utilisés par la famille, se référer à l'article que M. Schnellmann lui-même a publié dans les AHS de 1927. Il trouvera cependant dans ce volume, par ailleurs richement illustré, une table reproduisant seize sceaux armoriés, employés par la famille de 1309 à 1556. *H. R.*

RAMON JOSÉ MALDONADO Y COCAT : **La Casa de Marquez de Prado y sus Entronques**. Madrid, chez l'auteur, 1956 (III).

L'histoire, les ramifications et la généalogie d'une famille notable de l'Estramadure, les Marquez de Prado, forment le sujet de ce volume, soigneusement documenté et agréablement présenté. De nombreux tableaux généalogiques, remontant par filiation ininterrompue jusqu'au milieu du XV^e siècle, et un index des noms en facilitent la consultation. Un chapitre entier est consacré aux armes de la famille, et il faut louer l'auteur de s'être, dans ce domaine comme dans celui de la généalogie proprement dite, tenu à la réalité documentée sans se laisser influencer par des traditions incontrôlables. On regrettera toutefois l'absence de toute reproduction de sceaux ou autres documents héraldiques. Les dessins des armoiries de la famille Marquez de Prado et des familles alliées s'inspirent en effet d'un style qui rappelle fâcheusement les produits du XIX^e siècle. Ils auraient donc pu être avantageusement remplacés par des originaux.

H. R.

PAUL BOESCH : **Zürcher Ämter- und Gemeindescheiben** (Separatdruck aus dem Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 1958), Zürich, 1957 (III).

Cet opuscule nous apporte la dernière des contributions que le regretté Paul Boesch a faites au *Zürcher Taschenbuch* depuis 1948 sur les vitraux armoriés des communes et districts du canton de Zürich. Il s'agit ici des communes d'Ossingen (1573), de Dorf (1581), d'Uetikon (1587), d'Aesch (1587) d'Uhwiesen (1649) et de Wetzikon (1606) (ce dernier probablement un faux). Les descriptions sont, comme de coutume, claires et précises, et agrémentées d'excellentes photographies.

H. R.

JOHANNES BISCHOFF : **Das Amtssiegel des Brandenburg-Bayreuthischen Klosterverwalter-Amtes Frauenaarach und das Dorfsiegel von Eltersdorf** (Sonderdruck aus « Erlanger Bausteine zur fränkischen Heimatforschung », 5. Jahrgang, 5. Heft, Erlangen, 15. 12. 1957 (III).

Partant de l'étude des sceaux utilisés par l'administration du Couvent de Frauenaarach, l'auteur, s'appuyant sur de nombreux autres exemples de la région d'Erlangen, s'attache à rechercher l'origine des emblèmes sigillaires employés par les autorités locales et communales depuis le XVII^e siècle jusqu'à la réforme administrative du début du XIX^e siècle. Si la plupart ont été empruntés à des autorités de caractère judiciaire, il est des sceaux communaux originaux, assez rares il est vrai, mais dont celui d'Eltersdorf, datant du XVII^e siècle, constitue un exemple digne d'attention.

H. R.

MEURGEY DE TUPIGNY : **L'Ordre souverain de Malte, son état actuel**. (Extrait du Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Artistique « Le Vieux Papier »). Auxerre, 1956 (III).

Le but de l'auteur, en écrivant cette brochure de vulgarisation, a été « de prouver que l'Ordre de Malte n'est pas une sorte de club extrêmement fermé... mais une institution infiniment charitable composée sans doute de personnes qui puisent dans l'histoire de leur famille des traditions d'honneur et de culte ancestral, mais aussi de charité et de dévouement... ». Ce propos est admirablement servi par ce résumé lucide et chaleureux de l'histoire, de l'organisation et des activités passées et présentes d'une institution dont on ne connaît en général que les singularités, sans soupçonner l'étendue et l'importance de son action charitable.

H. R.

Internationale Chronik — Chronique internationale

FRANCE. — Un symbole nouveau, la couronne aviale. — Les villes ont pour usage de faire choix, pour timbrer leur symbole communal, d'une couronne murale. Afin de marquer l'importance de la Cité, certaines de ces couronnes sont composées, parfois, d'un nombre de tours assez important.

Depuis la renaissance, en France, de l'art héraldique urbain, les municipalités ont compris l'intérêt qu'elles pouvaient tirer, d'être représentées par un symbole puissant et expressif. La couronne navale que l'on trouve dans tous les manuels d'héraldique, a été utilisée pour timbrer les blasons des villes portuaires ou balnéaires (fig. 12).

Le développement de l'activité industrielle, le progrès de la science font naître la nécessité de la création de nouveaux symboles. Il restait à créer, à la manière de la couronne navale,